



Non presentation chez juge

Par **ventadoura**, le **30/05/2007** à **16:18**

je viens de recevoir une convocation du juge car mon ex a fait une demande pour garder ma fille de 17 ans et ne plus me payer la pension car je j avais ramené ma fille chez lui apres une dispute en lui disant de rester chez son pere et que je ne voulais plu la voir ,elle ne veux pas rester avec moi, ils avaient déjà fait une demande ils ya environ 1 an pour changer de garde cela n a pas marcher donc elle me pourrie la vie pour que je la laisse partir.nje suis d accord et plus envie de discuter si je me presente pas suis je en tortrnrnmerci

Par **Christelle_old**, le **31/05/2007** à **04:45**

Bonjour,rnrnLe plus simple pour tout le monde, et surtout si vous êtes d'accord et de vous présenter et de dire que vous accepter le changement.